

# Les Sangliers du Griffé

## Règlement des épreuves — Édition 2025

Courses concernées : Trail 17,7 km, Canitrail 17,7 km, Canitrail 8 km, Trail 8 km, Marche — Date : dimanche 16 novembre 2025.

### 1. Organisation

- Évènement organisé par l'association Les Sangliers du Griffé (Clarensac, Gard).
- Contact : [contact@sangliersdugriffe.fr](mailto:contact@sangliersdugriffe.fr).

### 2. Inscriptions

- Plateforme en ligne jusqu'au 13/11/2025 – 23:59 (sous réserve de dossards restants).
- Inscriptions sur place : non garanties, selon disponibilités.
- Mineurs : autorisés uniquement sur les formats précisés (Trail 8 km / Marche) avec autorisation parentale.

### 3. Justificatifs de participation (PPS / FFA)

- Majeurs : licence FFA Athlé Compétition / Athlé Entreprise / Athlé Running en cours de validité, OU attestation PPS ( $\leq$  3 mois à la date de la course).
- Certificats médicaux : non acceptés. Licences d'autres fédérations ou étrangères non reconnues (sauf partenariat officiel FFA).
- Mineurs : questionnaire de santé rempli ; en cas de réponse positive, certificat médical  $<$  6 mois autorisant la pratique en compétition.
- Justificatifs à déposer sur la plateforme d'inscription avant la clôture.
- Contrôle des pièces à l'inscription et/ou au retrait des dossards.

### 4. Retrait des dossards

- Sur site le jour J (horaires précisés par course).
- Présenter une pièce d'identité et les justificatifs requis (licence/PPS).

### 5. Parcours & balisage

- Balisage par rubalise, flèches et signaleurs ; respect strict du balisage le jour J.
- Les traces GPX éventuellement diffusées sont indicatives et ne se substituent pas au balisage.

### 6. Sécurité & secours

- Ambulance présent sur place
- Médecin de course présent sur place
- Dispositif secouriste présent ; numéro d'urgence indiqué sur le dossard.
- Obligation d'assistance entre participants ; suivre les consignes des signaleurs et de l'organisation.

### 7. Matériel & écoresponsabilité

- Recommandé : réserve d'eau  $\geq$  500 ml, téléphone chargé, sifflet, coupe-vent selon météo.
- Gobelet personnel obligatoire aux ravitaillements (zéro gobelet jetable).

### 8. Ravitaillements

- 17,7 km : 2 ravitaillements + arrivée.
- 8 km / Canitrail 8 : 1 ravitaillement + arrivée.

- Marche : 1 ravitaillement à mi-parcours.

## **9. Classements & récompenses**

- Classements sur les épreuves chronométrées (hors marche).
- Dotations et podiums selon catégories communiquées le jour J.

## **10. Environnement**

- Respect strict des sentiers et de la faune.
- Jet de déchets interdit hors zones prévues (disqualification).

## **11. Assurance**

- Association couverte en responsabilité civile organisateur.
- Chaque participant est responsable de sa couverture personnelle pour la pratique sportive.

## **12. Droit à l'image**

- Autorisation non commerciale d'utilisation d'images (site, réseaux, presse locale) consentie par l'inscription.

## **13. Modifications / annulation**

- En cas de force majeure (météo, sécurité, arrêté), l'organisation peut modifier parcours/horaires ou annuler.
- Modalités de report/remboursement précisées sur le site et/ou la plateforme d'inscriptions.

## **14. Données personnelles (RGPD)**

- Traitement des données d'inscription pour la gestion sportive et logistique.
  - Exercice des droits RGPD via [contact@sangliersdugriffe.fr](mailto:contact@sangliersdugriffe.fr) ; voir Politique de confidentialité du site.
15. Acceptation : toute inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses annexes (dont Canitrail).

# **Les Sangliers du Griffé**

## **Règlement Canitrail — Annexes spécifiques (Édition 2025)**

Ces annexes complètent le règlement général et s'appliquent aux épreuves Canitrail 17,7 km et Canitrail 8 km.

### **Partenariat**

- Organisation en partenariat avec le club GARD O DOG.
- Accompagnement des participants : conseils inscription, matériel et déroulement de course avec le chien.

### **Matériel & cadre**

- Matériel obligatoire : harnais adapté pour le chien, baudrier ou ceinture pour l'humain, longe canicross ; réserve d'eau (camelbak)  $\geq$  1 L.
- Matériel à disposition : prêt possible de matériel adapté (selon disponibilité).
- Le canitrail suit un règlement spécifique fixé par l'organisateur et le club partenaire (hors cadre FFA).

### **Bien-être animal & comportement**

- Chiens en bonne santé, non agressifs, à jour de vaccins ; l'organisation peut refuser un départ en cas de doute.
- Échauffement en zone dédiée ; respect des autres coureurs et priorités en single.
- Interdits : colliers étrangleurs/à pics, traction forcée, hydratation insuffisante.

### **Contrôles & départs**

- Contrôle du matériel possible à l'entrée du sas.
- Départs anticipés par rapport aux trails à pied pour limiter les croisements.
- Toute mise en danger du chien, non-respect du matériel ou comportement antisportif peut entraîner une pénalité ou une disqualification.